



HAL
open science

Licence Philosophie - lettres classiques

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Philosophie - lettres classiques. 2015, Université Toulouse 2 - Jean Jaurès - UT2J. hceres-02037590

HAL Id: hceres-02037590

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037590>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence Philosophie – lettres classiques

- Université Toulouse II - Jean Jaurès - UT2J

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Arts, lettres, langues, philosophie (ALLP)

Établissement déposant : Université Toulouse II - Jean Jaurès - UT2J

Établissement(s) cohabilité(s) : /

NOTE PRELIMINAIRE : Dans le dossier relatif à une autre licence portant la mention *Philosophie*, il est indiqué ceci : « [...] les liens avec les lettres classiques dépassent le simple fait que certains étudiants suivent des cours dans cette discipline et pren[nent] la forme d'interventions d'une enseignante de ce département dans certaines UE de philosophie [...] ». Le dossier transmis au HCERES (la présentation de la mention *Philosophie - lettres classiques*, dite « bilan/autoévaluation » et les annexes) est lacunaire et les données que l'on peut en extraire se rapportent à cette mention de très loin ou par accident. A la consultation de la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) ou de l'Annexe descriptive au diplôme (ADD), il apparaît que la licence *Philosophie - lettres classiques* émane de deux licences (*Philosophie* et *Lettres classiques*), mais ni les objectifs, ni les règles de fonctionnement ne sont exposés.

PRESENTATION DE LA FORMATION : La consultation du tableau des unités d'enseignement (UE) reproduit en annexe du dossier laisse supposer que la formation se compose d'UE de philosophie et d'UE de Lettres classiques (les premières étant un peu plus nombreuses que les secondes), auxquelles s'ajoutent des UE spécifiques, telles l'étude de la philosophie antique, l'histoire des idées et les « perspectives contemporaines des philosophies antiques et médiévales ». Certaines de ces UE figurent également dans les licences mention Philosophie et mention Lettres classiques, de sorte que l'on peut supposer qu'elles sont mutualisées avec ces licences.

Avis du comité d'experts

Au vu des quelques données en mesure d'étayer un avis, il semble que la formation soit originale, y compris à l'échelle nationale, mais les étudiants s'en détournent : deux inscrits en L1 en 2011-2012, cinq en 2012-2013, sept en 2013-2014 ; aucun des inscrits de 2011-2012 n'a été admis en L2 ; un seul des cinq inscrits en 2012-2013 a été admis en L2 ; le seul inscrit en L3 en 2011-2012 n'a toujours pas validé son diplôme. La mention détonne dans le « champ de formations » de UT2J, champ dans lequel les formations de licence en première année (L1) reposent sur l'association, à une discipline, dite « principale » ou « majeure », d'une autre discipline, dite « associée » ou « mineure », association qui se retrouve à des degrés divers dans les deux dernières années de licence (L2 et L3). Les parcours dans ce champ, pour la plupart, ne sont pas centrés sur une seule discipline. Ce modèle « discipline majeure »/« discipline mineure », avec un parcours *Lettres classiques* dans une mention *Philosophie* ou un parcours *Philosophie* dans une mention *Lettres classiques* pourrait sauvegarder, sinon cette formation bi-disciplinaire, du moins les principes qui la fondent.

Éléments spécifiques de la mention

Place de la recherche	Aucune donnée
Place de la professionnalisation	Aucune donnée
Place des projets et stages	Aucune donnée
Place de l'international	Aucune donnée
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Aucune donnée
Modalités d'enseignement et place du numérique	Aucune donnée
Evaluation des étudiants	Aucune donnée
Suivi de l'acquisition des compétences	Aucune donnée
Suivi des diplômés	Aucune donnée
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Aucune donnée

Synthèse de l'évaluation de la formation

N.B : il n'y a pas eu de dossier spécifique présentant la mention *Philosophie - lettres classiques*.

Points faibles :

- Dossier lacunaire, dont la consultation ne peut donner lieu qu'à des conjectures fragiles.
- Très peu d'étudiants inscrits, aucun diplôme n'ayant été décerné en trois ans.
- Formation qui se présente comme une simple addition, essentiellement virtuelle, d'unités d'enseignements prises dans des mentions existantes.

Conclusions :

Les bonnes intentions qui, semble-t-il, ont présidé à la création de cette mention ne suffisent pas à la justifier.

La mention ne peut pas être conservée sous cette forme. Pour qu'en soit préservée la raison d'être, elle doit être transformée en parcours, *Philosophie* ou *Lettres classiques*, dans une licence mention *Lettres classiques* ou mention *Philosophie*, suivant le modèle associant à une discipline, dite « majeure » une discipline, dite « mineure ».

Observations de l'établissement

Licence Générale

Mention : Philosophie-Lettres classiques

Référence de l'avis : A2016-EV-0311383K-S3LI160010917-010757-RT

■ **Observations :**

La licence bi-disciplinaire philosophie-lettres classiques a dû être fermée en 2014 à la demande de l'établissement, et il n'est pas prévu qu'elle existe à nouveau, en tout cas pas sous la forme qu'elle a eue.

Elle était effectivement conçue sous la forme d'une mutualisation des UE tant de lettres classiques que de philosophie, avec pour objectif

- 1) de proposer aux étudiants s'intéressant à la philosophie ancienne une formation solide en lettres classique, indispensable pour aborder les textes philosophiques antiques ;
- 2) de proposer aux étudiants de lettres classiques une formation solide en philosophie ancienne afin qu'ils aient des textes antiques une vue plus complète.

Cette licence bi-disciplinaire n'a pour commencer attiré que peu d'étudiants, bien qu'elle correspondît à une demande (beaucoup d'étudiants de philosophie se plaignaient de ne pouvoir étudier le grec ou le latin philosophique, et les demandes à ce sujet, demandes d'ouverture de cours de langue philosophique ancienne, n'ont jamais abouti). Cependant, peu à peu, les étudiants ont manifesté pour elle un intérêt accru, et nous avons regretté de devoir la fermer au moment où elle commençait à rencontrer un certain succès.